



Ville de Mouans-Sartoux

CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Convocation

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Jeudi 20 mars 2025 à 18h30
Salle des mariages

En cas d'impossibilité, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous faire représenter en remettant un pouvoir dûment rempli et signé conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Pierre ASCHIERI

